L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 11 JUILLET.

SPECTACLES BALS, &c.

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7 ..... a. m.	8 ..... a. m.
8 ..... a. m.	9 ..... a. m.
9 ..... a. m.	10 ..... a. m.
10 ..... a. m.	11 ..... a. m.
11 ..... a. m.	12 ..... m.
12 ..... m.	1 ..... p. m.
1 ..... p. m.	2 ..... p. m.
2 ..... p. m.	3:15 ..... p. m.
3 ..... p. m.	3:45 ..... p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 ..... p. m. et 11 ..... p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

Les célèbres FRERES VALDEZ dans leurs exercices aériens et tours de force sur le trapèze.

Merveilleux et émouvant.

Le grand instrumentiste Wm PAYNE, dans ses inimitables solos de banjo, et ses merveilleux instruments.

L'élégante et charmante reine de la scène serio comique, Miss SADDIE GOMMERSAL, dans de nouveaux rôles.

Avec Mr AL. HENSLEY, le prince des comédies et farces.

Engagements extraordinaires:

MONS. ALFREDO, le plus grand physiologiste et contortionniste du siècle maintenant devant le public.

Mr J. K. CANO, dans des poses esthétiques, représentera OSCAR WILDE.

Mr J. J. NOLAN, danseur léger, dans son Lancashire clog; et

Mr HARRY GLEASON, le convulsive negro delineator, in his roaring specialties.

CHANGEMENT de PROGRAMME TOUS LES SOIRS.

4 juil—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.

La troupe d'opéra Criterion

Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,

LUNDI, MARDI et MERCREDI

PINAFORE.

JEUDI et SAMEDI et tous les soirs la semaine prochaine, excepté VENDREDI.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au mois seront vendus au taux de $2.

HERR HOCH et l'orchestre de Berrhert donneront des concerts en plein air chaque soir.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS

Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,

Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée ..... 50 cents.
Enfants ..... Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent, No 33 rue Carondelet.

25 juin—

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

au 21 an

SPECIALITES —DE— GODCHAUX.

VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.

Costumes noirs bien faits—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines, LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 15 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJ D

GRUNEWALD

PLEYEL PIANOS, PIANOS PLEYEL,

Fabriqués à Paris et VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18--22 RUE BARONNE.

[GRUNEWALD HALL.]

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français.

Agent pour les meilleurs Pianos et Orgues américains, lesquels sont vendus aux conditions les plus favorables à mes acheteurs.

Musique et Instruments de Musique vendus à tout le monde avec escompte.

Venez voir mon stock avant d'acheter autre part.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
NOUVELLE-ORLEANS.

23 juin—

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente. Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPÉCIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, "l'Ayer Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bâteaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART

MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville, il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—d.mer.s

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

Arrivant d'Europe et de Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaquée, lunettes, articles d'église, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc.

Réargenture d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pince-nez, pose et change les verres.

1 janv—6m MaJD

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

8 juin—1an

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale
Coin Bienville,
Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURES DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout une sorte de bijouterie plaquée.

7 août 81—1an MeVD

PIANOS CHICKERING.

LES MEILLEURS DU MONDE.

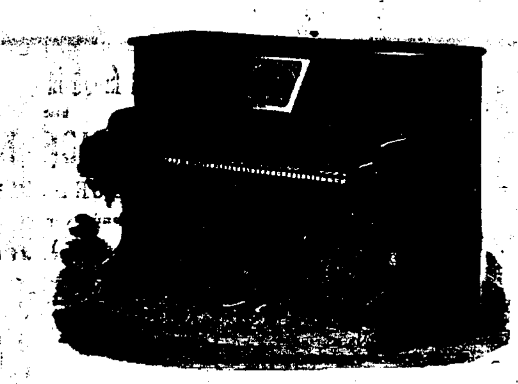

PIANOS MATHUSHEK.

A VENDRE OU EN LOCATION ---A DES--- PRIX REDUITS.

Ne mettez pas d'hésitation à venir les examiner.

P. WERLEIN.

MAGASIN DE MUSIQUE,

135 RUE DU CANAL.

M. et Mme Elie sont attachés au Magasin.

2 juillet.

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

1 800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollande; Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Nanier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIREES et Linoleum pour Planchers

11mars—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cerilles	Grousset, (Mme veuve)
André, Joseph	Hubert, Eugène
Amaré, Jean	Kohn, Dame
Audibert, François	Laborde, (Dame veuve)
Blaise, Emile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
	Laffont, François Ferdinand
Boleton, Honoré	Lavigne, André
Blois, John de	Lorin, Léon
Carrère, Augustin	Loth, veuve Arthur et Louie
Cartier, Jules Mathieu	Médus, Jean Louis
Charton, Jean	Nicoland, Jean
Claverie, Jean Marie Louis	Narioux, Jean Marie
Damin Louis	Paoli, Jean Dominique
Deruan Leblanc	Planche, M. et Mme
Dubertrand, Jeanne	Pieheloup, Honoré
Dures, Jean	Pontacq, Alexandre
Fabre, André Joseph Jacques	Quilio, David
Fugéret, Félix	Ringor, (les enfants)
Faquet, Dominique, née Dufour	Rotgé, Jean
	Rossignol Sylvain
Ganel, Hortense	Roussel, Raymond
Ganel, Prosper	Roussel, Jean
Gasel, Laure	Sénac, François dit Souby
Gailleton Valérien	Sorbets, Justine
Gaspard, Jules	Vessières, Jean
Genais, René Louis	
Greffet, François	

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

importé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros queur se vendent à la Nlle-Orléans.

1 déc 81—1 an

Proclamation Amendée.

Département exécutif, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 8 juin 1882, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par le présent ma proclamation de quarantaine émise le 17e jour d'avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi: Dix jours pleins, (deux cent quarante heures, au lieu de trois jours pleins, soixante-douze heures). Cet amendement sera mis en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation continueront comme maintenant à rester en vigueur; *bien entendu* que le port de Vera Cruz, que l'on sait être parfaitement salubre en ce moment, sera exempt des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce douzième jour de juin, A. D. 1882.

S. D. McENERY.

Pour le Gouverneur:
WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

15 juin—1m

Poudre Levain

INFAILLIBLE —DE— PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

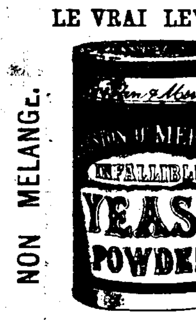

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vete

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT: $75,000.

BILLETS $5 seulement---Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $5, CLASSE H. DE LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

- SE FERA -

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	....$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	.... 25,000, ...	25,000
1 Lot de	.... 10,000, ...	10,000
2 Lots de	.... 6,000, ...	12,000
5 Lots de	.... 2,000, ...	10,000
10 Lots de	.... 1,000, ...	10,000
20 Lots de	.... 500, ...	10,000
100 Lots de	.... 200, ...	20,000
300 Lots de	.... 100, ...	30,000
500 Lots de	.... 50, ...	25,000
1,000 Lots de	.... 25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

Billet entier, $5; Fractions---Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lna.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que TOUS LES LOTS —SONT— PAYES EN PLEIN SUR PRESENTATION.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lna.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

13 juin—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104 .....Canal street..... 104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
River risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 07
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.

15 oct—1an DMeJ

T. CHAUVIERE.

CHAPELIER.

95 Rue de Chartres, près Conti.

VIENT de recevoir par le steamer Discoverer, via Liverpool, 100 Douzaines Chapeaux Brésiliens, derniers genres, des nuances les plus nouvelles.

Egalement, par str Hudson, de New-York, un magnifique assortiment de Chapeaux de Paille fantaisie. Vente à des prix très réduits.

17 juin—sam jeudi.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN ..... Président.
CHAS. H. DOLSEN ..... Vice-Président
CHAS. E. RICE ..... Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer	Joseph Bowling
W. B. Conger	S. Hernsheim
George W. Sentell	Ed. J. Gay
Alf. Moulton	Edward Nalle
Charles Newman	J. J. Reiss
U. Marinoni	Louis Prados
Lucien Delery	W. W. Swain
Charles H. Dolsen	Harry L. Flash
Reuben G. Bush	John Brunaso
John Calder	A. H. Sieward
S. C. Coulon	E. H. Adams
W. A. Phelps	Sigmund Katz
M. Gillis	N. D. Wallace
Wm. R. Lyman	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juillet 1 an, y et o

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs Mme Jane G. Blessey, individuellement, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro six, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1862, annexé à un acte de partage, passé pardevant D. J. Richards, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain mesure au pied anglais vingt-trois pieds six pouces et six lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert, livre 112, fol. 564.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif et du greffier, s'élevant à environ cent soixante-quinze piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11,18,25 27

Mme Anne McConnell vs John Pasley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un plurius writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart, anciennement Amour, et Français, mesurant trente pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même ilet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan et touchant le susdit lot, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même ilet, désigné comme le lot numéro quarante-trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Soldelle, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne. les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Surgi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1828 mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1855, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant au pied américain, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre vingt neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Frank Stansbury vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levee, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci-dessus.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Eugène Pigeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5895.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District, de cette ville, MARDI, 11 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans cette ville, formant l'encoignure des rues Levée et Marigny, désigné par le No un sur un plan annexé à un acte passé par Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, le 22me jour de février 1835. Le dit terrain mesure au pied français vingt pieds de face à la rue Levée sur une profondeur et façade à la rue Marigny de soixante pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent vingt et une actions du fond hypothécaire maintenant réduit à une action de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui s'y trouve attachée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de six cent cinq piastres ($605) échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de E. Pigeon à la Banque des Citoyens de la Louisiane passé pardevant Charles Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juin—8 15 22 29 juil 6 11

Jean Claverie vs Mme Elizabeth Hansz et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5257.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 37, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Martin ou Willow conformément à un plan dressé par L. H. Pilié anciennement voyer; le dit terrain forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième et mesure trente-deux pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Clara de cent vingt-cinq pieds.

Le dit terrain a été acheté par Mme Elizabeth Hansz, avec son propre argent, de Jacob Hansz, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 5 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—13,20,27,4,11,15 juillet

A. W. Myatt vs Henry C. Castellanos

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 2181.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 juillet 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Français, Paix Chartres et Royale et désigné par le No 22 sur un plan du Faubourg Marigny.

Le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Paix sur une profondeur de 90 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à G. R. Springer et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à S. Feld et M. Morgan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent acquis, le 19 juillet 1882, livre 115, folio 598, conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.

6 juin—6, 13, 20 27 juillet 4 12

Thos. Pickles vs Edward L. Beebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6194.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 Juillet 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople; deux de ces terrains sont désignés par les numéros cinq et six sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 septembre 1875, se touchant et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; l'autre terrain est désigné par le numéro sept sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, en accord avec un acte en date du 5 avril 1865, passé pardevant ledit notaire, conformément audit plan ledit terrain mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur du New Orleans Homestead Association conformément à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 17 août 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17,24,1,8,15,18 juil

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

Meubles de salon et de chambre à coucher, Toilette, Armoires, Bois de lits et Litterie, Tables à rallonges, Sides Boards, Chaises, Tables à ouvrage, Pendules françaises en bon ordre allant quinze jours, 2 montres en or et en argent, boutons en or pour devant de chemises et manchettes.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—MERCREDI 12 juillet 1882, il sera vendu à 10 heures du matin, à mon magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, sans aucune réserve.

Les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

9 juil—

PAR D. E. MORPHY

Grande et importante vente de tout le stock de marchandises de C. H. Lawrence & Cie, 29 et 31 rue Tchoupitoulas, sauvé du récent incendie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu pour le compte de qui de droit, JEUDI, 13 juillet 1882, à 10 heures du matin, au magasin de C. H. Lawrence & Cie. 29 et 31 rue Tchoupitoulas—

Toutes les marchandises contenues sur ces lieux, comprenant un assortiment général et très vaste de Pickled Beef, d'articles en cans, cornichons, gru, farine de maïs, pois, etc., etc., les articles ayant été à temps couverts par des prélarts; la plus grande partie n'ayant été que très légèrement avariés, si toutefois ils l'ont été.

11 juillet—3t

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Emplacement commercial connu depuis longtemps.

Coin Toulouse et Dauphine, occupé comme un magasin d'épiceries par M. P. Navailles:

Succession d'Euphrosine Campanel, No 6,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 5 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 juin 1882, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir.

Un terrain situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, mesurant 34 pieds 1 pouce 1 ligne, plus ou moins, de façade rue Dauphine, sur 61 pieds 10 pouces 5 lignes, plus ou moins rue Toulouse, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, ou à un an au gré de l'acquéreur, en billets de celui ci, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par une hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sûreté usuelles de non aliénando 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès assurance et transfer de la police au détenteur des billets, et l'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes de la propriété dues et exigibles en 1882. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

4 jui 6 11 18 25 août 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Del Bondio, Weber & Standinger vs. D. F. Baton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5613—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir

La goëlette Maggie, ses apparaux, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—7 14 21 28—4 8 août.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Niels Hertz vs S. Patterson.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 2225—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'encan au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 22 juillet 1882, à midi.

Une charrette à meubles, une charrette à bois et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux

N. V. VINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

11 juil—11 17 et 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme H. J. Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6414—Division A—Attendu que John N. Conrad a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme H. J. Conrad, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 juil—11 15 20

Succession d'Edmund Dorney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 6140—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Fitzwilliam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juil—7,11,16

Succession de Alfred Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5551 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juillet 6 11 15

Succession de Mariah Henderson femme de Thomas Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6260. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte du tuteur présenté par P. S. Wiltz administrateur de la succession de Thomas Henderson, No 6 160 Cour Civile de District, ledit compte de tutelle étant celui que Thomas Henderson aurait dû présenter pour l'administration des biens de la mineure Sae P. Henderson, maintenant Mme W. E. Butler, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 juil—6, 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CAROLINE FRANCK VS. SIMON BAUM, son mari—No 6150.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES que le seizième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci après désignée, dans les termes suivants, savoir—

Caroline Franck vs. Simon Baum, son mari—No 6150.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse la cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le treize du courant, soit maintenant confirmé et devenu définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Caroline Franck, et contre le défendeur, Simon Baum, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 16 juin 1882, et signé le 21 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-et-unième jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-quatre-vingt-deux.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

25 juin—11,25 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CATHERINE HOUGHTON VS. EDWARD M HOUGHTON

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES que le vingtième jour de juin 1882 jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci après désignée, dans les termes suivants, savoir—

Catherine Houghton vs. Edward M. Houghton—No 6197.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la Cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le 15 du courant, soit maintenant confirmé et devienne définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Catherine Houghton et contre le défendeur Edward Houghton, son époux, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.

Jugement rendu le 20 juin 1882 et signé le 26 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour de juin dans l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre vingt-deux.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

30 juin..30..15, 30 juil.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

AGREABLE RESIDENCE DE FAMILLE,

Chemin du Bayou, entre Marais et Villeré.

No 136 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre. Bâtisse en briques à un étage.

Deux terrains nus de valeur, Chemin de Gentilly.

George L. H. Kernion et als., vs. Mme Anna Kernion (née de Boys) Tutrice, etc, pour opérer un partage.

No. 6287.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale. SAMEDI, 12 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1882, et signé le 7 juillet 1882, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, les propriétés décrites comme suit

1° Deux lots de terre à Gentilly, dans la ville de la Nouvelle Orléans, formant partie de l'habitation anciennement à Howe & Martin, désignés par les Nos 44 et 45 sur un plan de A. D. Hémécourt, déposé au bureau de feu L. Hermann, notaire, mesurant, le terrain No 44, 78 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, 26 pieds 9 pouces sur la ligne de la propriété de ....., 625 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne le séparant des terrains Nos 42 et 43, et 544 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 45 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes dans le fond sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny. Le lot No 45, 104 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, sur une profondeur de 544 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot 44, 456 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne qui le divise du No 46 et 100 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St-Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 38 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles (au pied américain) et les améliorations comprennent une maison à un étage, avec 2 chambres et 3 cabinets et connue par le No 136 de la rue Dauphine.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et le chemin du Bayou mesurant au pied américain 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 332 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Marais et 328 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Villeré et 64 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en bois avec mansarde à un étage, couverte en ardoises, avec une grande allée sur chacun des côtés et ayant un corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisses, chambres à manger, 2 chambres à coucher et cabinets et chambres à bain sur le rez de chaussée et 2 grandes chambres à coucher et cabinets, dans les mansardes, avec gaz partout, une cuisine en bois à un étage couverte en ardoises, de 2 chambres, hangar, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., cour pavée en briques. Il y a sur les lieux une grande quantité d'arbres fruitiers tels que orangers, figuiers, pêchers, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans représenté par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente de la propriété; les dits billets devant être divisés en coupons, en nombre, à la convenance des copropriétaires et devant être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété respectivement, et la dite adjudication devant être confirmée par des actes de vente qui seront passés pardevant Charles G. Audry, notaire à la Nouvelle Orléans dans lesquels actes, les acquéreurs s'engageront à assurer la propriété acquise par eux dans des compagnies solvables à transférer les polices d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets, et à payer un pour cent comme honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets, et seront rendues certaines toutes les clauses d'usage les taxes payables durant l'année 1882 devant être assumées, en sus du prix d'achat.

Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

11 juillet—11,18 25—août 1,8 12.

Encoignure d'affaire et de résidence, près du marché Tremé.

Encoignure des rues Claiborne et Ste-Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 15 juillet 1882 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Robertson, et Ste-Anne formant l'encoignure des rues Claiborne et Ste Anne, et mesurant 30 pieds, plus ou moins de face à la rue Ste Anne, 64 pieds plus ou moins, de profondeur et de façade à la rue Claiborne, 60 pieds sur la ligne de division et 30 pieds sur la ligne du fond, au pied anglais.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec mansarde, le rez-de-chaussée est bon pour un magasin, deux chambres et cabinet au rez-de-chaussée, chambres dans la mansarde, une cuisine en briques à deux étages, ayant environ quatre chambres, hydrant, cave, lieux d'aisance.

Conditions 1/3 comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeurs avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie. L'acquéreur assurera la propriété pour un montant égal aux dits billets fournis, et le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets le remboursement des primes d'assurances non expirées, assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1882 et toutes autres ci-dessus usuelles. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—

RUE REMPARTS.

No 181 rue Remparts, entre Ste Anne et Dumaine.

Une résidence en briques élégante et à deux étages et demi pour famille.

Mme E. A. Ducros et autres vs Claire Visinier et autres.

—No 6030—

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 rue Royale—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu à l'encan à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune. En vertu d'un et conformément à un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B rendu le 5 juin 1882, et signé le 9 juin 1882 dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci après décrite, savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la ville de la Nouvelle Orléans, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Ste Anne et Dumaine mesurant au pied français 30 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 85 pieds, désigné comme lot No. 3, sur un plan en date du 16 octobre 1826 annexé à un acte de W. J. Lewis, notaire en date du 17 novembre 1826 et par le No 2 sur un plan de Bourgeté, en date du 2 août 1838, déposé en l'étude de Theo. Seghers, notaire, conformément à quoi le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 90 pieds 7 pouces, et a par héritage de la succession de Louis Gabriel [illegible] par jugement, les mettant en possession, et a été le 8 mai 1882 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district, No 5,953 jugement enregistré au bureau de transfert, livre 117, folio 318 le 9 mai 1882. Pour plus amples informations voir le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 13 juin 1882 et maintenant déposé à la Bourse. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages et demi couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée 2 salons avec cheminées en marbre et porte à coulisse, grand corridor, salle à manger et office, et au premier étage 2 chambres corridors et vestibule et 2 cabinets dans le demi étage. Aussi, une cuisine en briques à 2 étages, recouverte en ardoises, de 5 chambres, lieux d'aisance, cave hydrant, cour et allée de côté, briquetée. Le corps principal a un balcon sur le devant sur la rue, et porte le numéro municipal No 181 rue North Remparts

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 ou à 1 et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, et billets divisés pour correspondre aux portions revenant à chaque vendeur séparément, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement définitif, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété. L'acte de vente devra renfermer la clause de non aliénando, de vente sans estimation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour un montant égal à la partie à crédit, et transférer la police au détenteur des billets, et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882 et toutes les autres taxes futures et les rembourser aux vendeurs dans le cas où elles auraient déjà été payées et déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et dans le cas où l'acquéreur se refuserait à l'acte de vente et de se conformer aux termes de l'adjudication quinze jours après, il sera considéré en défaut par ce propre fait, sans autre formalité aucune.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—15,21,29 30 —juil 4,11,15

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

Pas de to[illegible] ne semblable.

ALPH. WALL, [illegible] propriétaire [illegible] tenant 36 rue [illegible]

[illegible]